

Les Candidats Européens

Les candidats considérés comme Européens pour la rentrée universitaire 2020/2021 sont les étudiants ayant la nationalité d'un des pays suivants :

Allemagne	Liechtenstein
Andorre	Lituanie
Autriche	Lettonie
Belgique	Luxembourg
Bulgarie	Malte
Chypre	Monaco
Croatie	Norvège
Danemark	Pays-Bas
Espagne	Pologne
Estonie	Portugal
Finlande	République tchèque
France	Roumanie
Grèce	Royaume-Uni
Hongrie	Slovaquie
Irlande	Slovénie
Islande	Suède
Italie	Suisse